

DES IDEES POUR NOS QUARTIERS

APPEL A PROJET 2021

Règlement

Préambule :

Acteur majeur du logement social, CDC HABITAT construit, gère et entretient plus de 134 000 logements en Ile-de-France et dans l'Oise. Organisme à la vocation sociale affirmée, CDC HABITAT entend favoriser l'amélioration du vivre-ensemble sur son patrimoine.

A cette fin, le service du Développement Social Urbain de la direction interrégionale Ile de France CDC HABITAT lance l'appel à projet « Des idées pour nos quartiers », qui vise à soutenir des projets au sein de ses résidences en quartiers prioritaires et en quartier de veille, en Ile-de-France et dans l'Oise.

1) Quel type de projet ?

La thématique retenue pour l'année 2021 est **l'égalité femme / homme dans les quartiers, mixité des usages et des pratiques.**

Cette thématique principale pourra se décliner de manière opérationnelle par des projets dédiés à des actions abordant les points suivants :

- **Lutte contre les préjugés liés au genre**
- **Lutte contre les violences faites aux femmes**
- **Autonomie et émancipation féminine**
- **La place des hommes dans la vie locale**

Tout autre projet jugé pertinent par les candidats et répondant à la thématique proposée.

Les projets doivent impérativement répondre à ces priorités :

- **Concerner un Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville, de veille ou veille active**
- **Être à destination des locataires et du patrimoine de CDC HABITAT**
- **Ne pas être déjà subventionné par un dispositif CDC HABITAT**
- **Intégrer la participation des habitants**

Les projets devront répondre à une problématique locale à l'échelle d'une résidence, d'un quartier, ou d'un territoire.

La dotation demandée à CDC HABITAT est comprise **entre 2000 € et 8000 €**. Exceptionnellement, et au regard de la qualité du projet, la dotation pourra être assouplie à la marge.

Une association ayant été lauréate les années précédentes ne peut présenter un projet de nature identique mais peut en présenter un nouveau. Par ailleurs une priorité sera donnée aux associations n'ayant jamais été lauréate de l'appel à projets.

2) Qui peut répondre ?

Cet appel à projet est ouvert aux structures associatives et structures de l'ESS.

CDC HABITAT souhaitant favoriser la transversalité et le travail partenarial afin d'amplifier l'impact des actions soutenues, **les dossiers répondant en groupement** seront particulièrement appréciés, ainsi que **les projets présentant un cofinancement** (par une collectivité, une institution, une fondation...).

Les collectivités locales ne peuvent pas se porter candidates.

3) Comment répondre ?

Le règlement de l'appel à projet et le dossier de candidature sont disponibles sur internet, à l'adresse suivante : **www.cdc-habitat.com** – **page Ile de France**.

Vous pouvez également remplir directement le dossier de candidature numérique au lien suivant : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfYhLSpsRq4j7d2YiMEyLzb3mqH_U9rsNzEsGe9YgGNWLFiqw/viewform?usp=pp_url

Vous devez envoyer votre dossier complet au plus tard 31 mai 2021, par e-mail à l'adresse suivante : dsu.diridf@cdc-habitat.fr avec pour objet : Appel à projet 2021 Des idées pour nos quartiers

Vous pouvez également vous renseigner auprès de votre bureau d'accueil.

4) Comment les projets sont sélectionnés ?

Pour être admissible, il faut respecter les articles précédents et remettre un dossier complet.

Pour être retenu, il est nécessaire de présenter un dossier clair et lisible, de démontrer l'impact du projet pour les locataires et le quartier, et de présenter clairement le budget.

Les principaux critères d'évaluation des dossiers résident dans les points suivants :

- **Clarté du propos et lisibilité du dossier**
- **Pertinence de l'action au regard du site**
- **Impact quantitatif et qualitatif sur le public visé et participation**
- **Cohérence du budget et du projet**
- **Partenariats et intégration au tissu local (les réponses en groupement bénéficient de points supplémentaires)**
- **Durabilité et potentiel de pérennisation**
- **Adaptabilité à la crise sanitaire**

Les porteurs de projet sélectionnés seront auditionnés par un jury, composé de différents professionnels de CDC HABITAT.

En fonction de la qualité du dossier et du déroulement de l'audition, le comité de sélection choisira les projets et décidera des subventions octroyées par CDC HABITAT.

Les résultats seront communiqués par courrier aux porteurs de projet.

5) Le calendrier

Lancement de l'appel à projet : **vendredi 23 avril 2021**

Date limite de dépôt des projets : **Lundi 31 mai 2021**

Audition des candidats présélectionnés et choix du comité de sélection : **Mi-juin 2021** (la date sera annoncée ultérieurement)

Démarrage des projets : **à partir de l'été 2021**

La mise en œuvre des projets qui seront retenues pourra être décalée selon les besoins.

6) Suivi et évaluation

Les porteurs de projets retenus devront réaliser à *minima* une évaluation de leur projet après leur réalisation et tenir un comité de pilotage en début et en fin de projet. Les dépenses devront être justifiées en vue du versement des subventions.

Pour plus de renseignements sur l'appel à projet ou pour vous aider à élaborer les projets, vous pouvez contacter les chefs de projets DSU :

Damien BOUCHER

Responsable Projets Développement Sociale Urbain

33 Avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris

Tél. : 01 47 40 50 78

Portable : 07 64 40 89 08

damien.boucher@cdc-habitat.fr

Annexe : Liste des patrimoines en QPV / QVA de CDC HABITAT